

"3°. Pour obtenir un de ces "aveux" dégradants dont on nous a donné un exemple sous d'autres latitudes, la police a mis en pratique "les méthodes d'avant" (comme un des policiers eut même l'impudence de le déclarer.) Coups, insultes, menaces, de mort, tentatives de corruption, y compris les tortures de ceux qui pouvaient témoigner, comme ont pu le voir les détenus qui se trouvaient à la Direction Générale de la Sûreté, qui ont pu voir les traces malgré ce qu'on faisait pour les cacher.

"C'est ainsi que la police obtint, en la lui dictant, la déclaration de Luis Zanon, dont le tempérament ne résista pas à la moindre pression, quelle qu'en soit la cause, (et c'est pour cela qu'il fut amené à déclarer le premier), et dont nous avons demandé en vain un examen médical. Si celui-ci était impartial, nous sommes sûrs qu'il nous donnerait raison. Pendant les confrontations entre Grandizo-Munis et Luis Zanon, si on peut appeler confrontation placer les deux dos à dos, en ~~interdisant~~ ^{empêchant}, sous des menaces sévères, que Grandizo adresse la parole à Zanon ou le vice, se produisit la scène suivante:

"Un policier à Zanon (le tutoiement est la délicatesse policière habituelle: "Dis à ~~Zanon~~ Munis si nous t'avons fait violence pour obtenir ta déclaration". Zanon: "Oui, on m'a fait violence". Le policier: "Et la réunion du Café La Cubana, la lettre de Paris, etc...?" Zanon: "Tout est mensonge. J'étais disposé à dire quelque chose parce que j'avais peur". A ce point, qui détruisait toute la fausse construction, la confrontation fut immédiatement suspendue, précisément quand il était indispensable de la continuer. Zanon fut de nouveau appelé seul et traité de manière à lui faire dire ce qu'on voulait, comme il le relate lui-même.

4°"Dans le rapport déclaration de Zanon, ci-joint, on repousse comme calomnieuse et absolument sans base toute accusation contre les détenus qui serait appuyée sur les déclarations signées par lui devant la police, et demande à être soumis de nouveau à un interrogatoire ou on lui garantit qu'il n'y aurait pas de méthodes de coaction et de violence. Il y a six mois que le Juge a entre les mains cette déclaration, sans que l'on ait appelé Zanon ni aucun des autres accusés à faire de nouvelles déclarations: en dans ces conditions, on prétend faire un jugement oral! Nous avons été appelés au tribunal le 20 courant, sans notification antérieure de conclusions du procureur, ni signification des conclusions. Nous ne pouvions donc avoir aucune défense sérieuse, même pas faire venir des témoins à décharge. Heureusement, le jugement fut repoussé. La méthode d'exception à laquelle on nous soumet, est évidente. On veut nous condamner, en nous salissant, nous et le courant révolutionnaire international que nous représentons, sans autre preuve qu'une affirmation policière secrètement inspirée et motivée par un parti politique.

5°"Le Commissaire politique de Bataillon "Max ou Joan" dont on ignore le nom selon l'acte d'accusation, est sans aucun doute affilié au communisme officiel, dont il a reçu la mission de s'introduire dans nos rangs pour préparer la "mise en scène". D'un Commissaire de Bataillon utilisant une automobile du ministère de la Guerre, en service actif, tout ce que le Señor Mendez sait dire, c'est qu'il ignore son nom. Cependant, pendant les interrogatoires tortures de la Brigade Criminelle, un des accusés, Carlini, entendit la voix de ce Commissaire, disant "Dedout, debout les cinq".

"Ces cinq observations peuvent être facilement élargies et complétées